

DOSSIER EXAMINE PAR LA COMMISSION PERMANENTE du 17 novembre 2025**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DE LA POLITIQUE CASTRALE**

(rapport N° 13246)

**Subvention d'investissement à l'association des Amis des châteaux d'Ottrott (AmChOtt)
pour les études préalables aux travaux au château du Lutzelbourg**

Territoire	Maître d'ouvrage - Libellé de l'opération Plan de financement Imputation budgétaire	Montant subventionnable	Taux	Montant de la subvention
OUEST	CHATEAU DU LUTZELBOURG Maître d'ouvrage : association des Amis des Châteaux d'OTTROTT (AmChOtt). Etude de maîtrise d'œuvre préalable à l'opération de sauvegarde de la tour ouverte du château du Lutzelbourg. -Maîtrise d'œuvre préalable en 2025. -Travaux en 2026. <u>Montant prévisionnel du projet :</u> 11 281,13 € TTC (9 401 € HT) maîtrise d'œuvre (MOE) en 2025 (phase étude préliminaire) <u>Montant maximum prévisionnel éligible :</u> 11 281 € TTC. <u>Cofinancements :</u> - Subvention accordée par la DRAC : 4 512,45 € (40 %), - Subvention attendue de la CeA : 2 820 € soit 25 %, - Subvention attendue de la Région Grand Est : 2 256 € soit 20 %. - Autofinancement : 1 692 € soit 15 %.	11 281 €	25 %	2 820 €
TOTAL DES SUBVENTIONS ACCORDÉES				2 820 €

Total subventions attribuées au titre du Fonds pour les châteaux forts	2 820 €
---	----------------

Imputation :

« Fonds pour les châteaux forts », Subventions d'équipement versées – Bâtiments et installations :

Programme	Opération	Enveloppe	Tranche	Nature comptable
P259	P259O002	P259E03	P259O002T19	(1238) 204-2041482-312

Modalités de versement

La subvention sera versée à l'Association des Amis des Châteaux d'Ottrott en une seule fois, conformément au règlement budgétaire et financier, en fin d'opération sur présentation des factures acquittées.

Le montant de la subvention sera calculé en multipliant le montant des dépenses éligibles certifiées par le taux de subvention de la CeA.